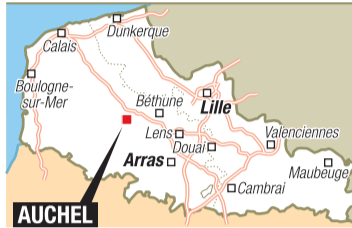


PATRIMOINE MINIER

Corons de la cité 3 d'Auchel : douloureuse fin de l'histoire



La démolition d'une partie de la cité 3 d'Auchel, près de Bruay-La Buisserie, a démarré. Dans ce lieu dévasté, des gens vivent encore, accrochés à leurs souvenirs et à la mémoire des mines. Ils déclinent les solutions de relogement comme ils refusent que leur histoire disparaisse.

PAR SHEERAZAD CHEKAIK-CHAILA
region@lavoixdunord.fr
PHOTOS PASCAL BONNIÈRE

Au nord, c'étaient les corons. Que chanterait Pierre Bachelet, aujourd'hui, en voyant l'état de la cité minière d'Auchel ? Les bulldozers sont arrivés il y a deux semaines, avec pour mission de raser une partie des barres en brique rouge. Les machines ne font pas de quartier. L'horizon ? Un monde de désolation. Dans la partie encore debout, tout est dévasté. Comme si un ouragan avait traversé la cité. Ci et là, des soutiers d'enfants, des tubes cathodiques ou encore une chaise de bureau renversée. Les jardins d'antan sont devenus des décharges à ciel ouvert.

Une maison sur quatre est condamnée. Pourtant, selon Maisons et cités, propriétaire, la moitié des habitations sont encore occupées. Jean-François Brunel, 32 ans, réside avec sa mère, Jocelyne, 70 ans. « Elle vivait une rue au-dessus, ils l'ont fait déménager une première fois. Ça a déjà été très dur. » La vieille dame, malade, jure qu'on ne l'y reprendra pas. Elle est née, a grandi, et veut finir sa vie dans ce coron. Coûte que coûte. « Je ferai de la résistance. Je ne bougerai pas », affirme-t-elle depuis son canapé. Sa maison, chauffée au charbon, est parfaitement tenue. La cour nickel. Difficile de s'habituer à un tel chaos autour. « Pourquoi on ne rénove encore vierge, de demande de logement social est posé. Le dixième pour cette mère de famille. On lui aurait déjà proposé de déménager à Marles-les-Mines, à moins de quatre kilomètres à vol d'oiseau, ou à Bruay-La Buisserie, à huit kilomètres d'ici. « Trop loin... »

La solidarité des corons

Nennecy, la nièce de Jocelyne, vit à deux numéros de porte de sa tante. Changement de décor. Les murs sont noircis par l'humidité. Effrités par endroits. « On ne peut plus vivre ici. Les services sociaux ne veulent même pas que je récupère



mes trois filles, parce que c'est insalubre. » Sur sa table, un dossier, encore vierge, de demande de logement social est posé.

Le dixième pour cette mère de famille. On lui aurait déjà proposé de déménager à Marles-les-Mines, à moins de quatre kilomètres à vol d'oiseau, ou à Bruay-La Buisserie, à huit kilomètres d'ici. « Trop loin... »

Un attachement viscéral anime les dernières âmes qui occupent ce coron. Nennecy, comme beaucoup de ses derniers voisins, est née ici. « Je suis une vraie femme de coron, une coronnière », revendique-t-elle. À 38 ans, elle se rappelle « les bains pris dans les gros chaudrons en ferraille ». Et ce

feu : le charbon qui chauffe les maisons. « On ne veut pas perdre ça. » Ni la solidarité qui lie les gens des corons. « Si la mamie d'à côté a besoin d'un truc, elle tape contre le mur et on y va », raconte une mère de famille. Quand Nennecy a vu les engins de chantier débarquer, elle a pris des photos, le cœur serré. Marie-André, 37 ans, elle, se souvient « des heures passées à jouer sur le

« Des heures passées à jouer sur le trottoir, aux billes et aux osselets avec les garçons. »

trottoir, aux billes et aux osselets avec les garçons ». Tous les jours, cette veuve apporte de l'eau et des repas réchauffés à son ex-belle-sœur. « Elle n'a plus d'eau ni d'électricité. Elle n'a même pas voulu demander le RSA. » Ce coron, c'est son unique alternative à la rue.

Deux copains se baladent dans ce paysage désolant. Le premier rend visite à son père. Le second s'arrête devant chez lui pour causer. Ses parents se sont installés ici quand il avait dix ans. Aujourd'hui, ce père de famille loue, à son tour, un pavillon avec sa femme, dans cette même cité minière où il jouait gamin. Leurs voisins ont déserté. Le couple et ses six enfants, eux, restent. En-

core un peu. Jusqu'au dernier moment. Jusqu'à ce que les bulldozers frappent à sa porte. Pourtant, le quadragénaire dit avoir trouvé la maison de ses rêves. Un plain-pied, à Marles-les-Mines.

« Je suis abattu »

Il regarde autour de lui. « Je suis abattu », soupire-t-il. « Ils veulent nous mettre un supermarché là-bas. » Il montre le tas de gravats né de la première vague de démolition. « Mais, on s'en fout ! Ça va juste faire couler l'autre à côté. » Au milieu des palissades brisées, un bout de jardin attire le regard. Et l'oreille. Une paire d'oies cacarde, de conserve, quand elles sont approchées d'un peu près. Des



La destruction de cette cité est un véritable déchirement pour ceux qui y vivent encore. Beaucoup y sont nés et n'ont connu que cet endroit. En refusant les propositions de relogement, ils luttent pour préserver leur patrimoine local et son histoire. Malgré le chaos qui les entoure, ils continuent de faire vivre cette cité 3, symbole du développement de l'activité minière à Auchel.



Très chère réhabilitation...

Cet attachement forcené à la cité, « leur » cité, est enraciné dans la plupart des corons. « C'est normal. Pour beaucoup, ça représente toute une vie. » Patrick Klimczak, directeur de l'agence Maisons et cités de Bruay, joue la carte du respect et de la prudence.

À la fermeture des mines, le bailleur social a hérité de 700 cités, ce qui représente aujourd'hui 62 000 logements répartis dans une sorte de croissant allant de la frontière belge à Estrée-Blanche. Plus de 23 000 d'entre eux ont été classés au patrimoine mondial de l'UNESCO, comme la cité des Électriciens à Bruay-La Buisserie, Bruno à Dourges ou encore Taffin à Vieux-Condé. Ces lieux seront réhabilités, une obligation. Cinq mille autres habitations figurent également au programme de rénovation et dix-sept mille maisonnettes bénéficieront de travaux d'amélioration thermique. Budget : plus de 350 millions d'euros.

« Notre but est de préserver le patrimoine minier », rappelle-t-on du côté de Maisons et cités. À condition que ce soit rentable... « Quand réhabiliter coûte plus cher que reconstruire, on détruit. » La cité 3 d'Auchel, dont la construction a commencé en 1887, est sur la mauvaise liste. Elle n'est pas classée. Et « certains logements en bande sont frappés d'effacement », justifie Patrick Klimczak. C'était le cas des quarante habitations rasées. Pour celles-ci, inhabitées, squattées et dégradées, il n'y avait pas d'alternative possible, une question de sécuri-

té. Le même sort attend dix logements voisins. « Mais certains sont encore occupés. Nous cherchons une solution de relogement », avant d'envoyer les pelleteuses. À la place, des cellules commerciales pourraient être implantées. Un premier pas vers la « reconquête » du quartier. « Les négociations sont toujours en cours. » Comme la réflexion sur l'avenir du quartier, sujet sensible.

« On n'expulse pas les locataires »

À la cité 3, il y a deux types de logements. En bande et pavillonnaires. Contrairement à ce qui avait un temps été promis, les premiers pourraient être détruits. Les rénovés (ce qui n'a pas été fait depuis les années 80, quand le tout-à-l'égout et des cuisines aux normes ont été installés) coûteraient dans les 100 000 euros à l'unité. Pour la démolition d'une rue, Maisons et cités a déboursé 176 000 euros... « Les décisions reposent sur plusieurs critères. Le coût de réhabilitation mais aussi l'analyse de la demande locative », tempore Patrick Klimczak. Or, « ce type de logements, petits et en bande, n'est pas attractif ». Plus adaptés, les pavillonnaires devraient en revanche être sauvegardés.

Les engins de chantier ne pourront en tout cas rien contre les corons occupés. « On n'expulse pas les locataires » qui refusent les solutions de relogement. Or plus de la moitié des 219 logements de la cité sont encore habités. ■

CÉCILE RUBICHON